

ASSEMBLEE GENERALE 2016

Lieu et date : siège d'Afrane au 16 passage de la Main d'Or –Paris 75011 le 23 avril 2016 à 14 heures.

Président de Séance : Chantal Osmani élue à l'unanimité des présents.

Secrétaire de séance : Pierre Applanat élu à l'unanimité des présents.

1 Rapport Moral du Président

Le président Philippe Bertonèche rappelle la mémoire de Ivan Bockel, décédé en mars, ancien président du comité local d'Alsace et grand ami de l'Afghanistan.

L'année 2015 en Afghanistan a été une année de transition politique et sécuritaire avec l'investiture du Président Ghani et le départ des troupes de la coalition internationale. Mais le gouvernement a tardé à se mettre en place et l'armée et la police n'ont pas pleinement assuré leurs missions comme en témoignent, entre autres événements dramatiques, la prise de Kunduz et le lynchage d'une jeune femme dans Kaboul.

La sécurité demeure un point important et les déplacements sont limités. Notre plan de sécurité a été renforcé après les audits de l'Ambassade de France et des autorités afghanes, ainsi nous avons créé une pièce sécurisée. Les relations avec les autorités afghanes sont marquées par une lenteur excessive qui complique nos projets et handicape nos actions. Les exigences du Ministère des Finances sont de plus en plus grandes. Il semble que les autorités n'aient pas conscience de l'aspect non lucratif des ONG étrangères. Nous avons le soutien de l'Ambassade de France qui semble apprécier très positivement notre action.

Cependant nous poursuivons notre action détaillée dans le Rapport synthétique : constructions de 2 écoles, un bloc pédagogique et un internat pour 92 jeunes filles à Djalalabad ; soutien aux écoles par les formations dispensées aux professeurs portant sur le dari, les mathématiques, les sciences, l'apprentissage du français, l'informatique. Nous donnons des cours préparatoires à l'Université suivis surtout par les jeunes filles. Nous créons des échanges fructueux entre directeurs d'écoles, entre élèves entre Kaboul et la France. Nous fournissons des équipements scolaires : mobilier, livres, ordinateurs, labos de sciences, panneaux solaires.

Le personnel afghan d'Afrane est stable et bien rodé. L'équipe d'expatriés a partiellement changé sans que l'organisation et la qualité du travail ne soient affectées. Nous apprécions l'implication de tous .

En France, notre coordinatrice Claire Lecocq, qui était avec nous depuis 2012, nous a quitté et a été remplacée par Frédéric Pinto qui avait été volontaire à Kaboul ce qui a facilité la transition. Le logiciel CIEL de comptabilité a été mis en place et les comités locaux ont poursuivi leurs actions pour faire connaître nos activités. Nous avons célébré les 35 ans d'Afrane le 8 novembre à la Cartoucherie et à cette occasion nous avons mis à la vente le Cahier 1980-2015, recueil d'articles des Nouvelles d'Afghanistan que Régis Koetschet a sélectionné. Enfin la traditionnelle Vente d'Artisanat s'est déroulée en décembre et a connu son succès habituel.

Afrane participe activement au COFA (collectif des actions des ONG françaises en Afghanistan) qui a rencontré le Ministère des Affaires Etrangères et le Secrétariat d'Etat à la Francophonie et au Développement.

Le président conclut sur la vigueur de la vie associative et sur les valeurs que nous portons. Notre action en Afghanistan est reconnue par nos partenaires afghans, nos bailleurs de fonds, notre Ambassade et le Ministère des Affaires Etrangères, ce qui nous encourage à continuer malgré les difficultés de tout ordre.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants

2 Rapport d'Activités synthétique

Il est joint ci-après. Il détaille la situation de l'association (adhérents, donateurs et abonnés -dont le nombre diminue - et antennes locales), l'aide humanitaire, les actions en France et nos partenaires et financeurs.

3 Rapport Financier

3-1 Compte de résultats

Le trésorier Gérard Lespinasse les présente. (Voir feuille en annexe).

Les recettes s'élèvent à 1 119 243€ en augmentation de 42% grâce à l'apport de l'OFID (177 396€) émanation de l'OPEP et une nouvelle méthode comptable intégrant les subventions non dépensées.

Le bénévolat de 7500h (valorisé à 211 113€ mais pas inclus dans ces comptes) témoigne de la vitalité de l'association et de l'implication de ses membres.

Les charges sont de 1 042 869€ dont 725 657€ d'aide humanitaire directe analysée ci-dessous.

3-2 Bilan synthétique

Il est joint en annexe. Les actifs sont de 328 949 € dont 249 016€ disponibles venant de subventions non encore engagées tandis qu'on note que le résultat de l'exercice est positif cette année (76 374€).

3-3 Rapport du Commissaire aux comptes

Mr Couraud du Cabinet Couraud remercie tout d'abord l'équipe d'Afrane qui a su s'adapter à ses exigences et lit son rapport en 3 points :

-les comptes présentés sont certifiés réguliers et sincères et donnent une image exacte de l'association.

-la méthode de comptabilisation des subventions satisfait ses exigences.

-il n'a pas de d'observation sur la sincérité et la concordance des documents présentés.

Le compte de fonds sur subventions (143 111€) est créé pour les retards de règlement des subventions et aussi pour provisionner les indemnités de départ de notre personnel afghan selon la loi afghane. Le bénéfice de l'exercice (76 374€) est affecté au fond associatif.

Ces dispositions et les comptes sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité.

3-4 Comptabilité et répartition de l'aide humanitaire

La répartition des financements et dépenses apparait sur les graphiques et la page jointe en annexe.

On note que les financements publics sont tombés à 45 % (65% en 2014) et les privés augmentent de 19 à 40% (grâce à l'OFID) tandis que la part Afrane reste de 15%.

On note aussi que les constructions et équipements font 46%, l'action pédagogique 24% et la logistique 11%.

3-5 Budget prévisionnel

Il est présenté par Catherine Leclercq et se trouve joint en annexe.

On peut noter qu'il a baissé des 1 119 244€ dépensés en 2015 à 667 134€ car les constructions importantes prévues dans le plan triennal ont été réalisées (345 182€ en 2016 contre 665 040 €). Il est adopté à l'unanimité.

4 Rapport de la Commission Ethique

La commission éthique constituée par l'AG 2015 est reconduite. Ses membres sont élus pour un an renouvelable et elle est sous la responsabilité d'un correspondant élu par l'AG pour un an renouvelable. La commission veille au respect de la charte de l'association et présente à chaque année un bilan annuel.

Elle peut être saisie par tout membre d'Afrane, le Conseil d'Administration ou le Président. Elle peut également s'autosaisir de toute question qu'elle juge pertinente et en informer le Bureau d'Afrane. Dans tous les cas elle rend un avis motivé. La résolution précisant ces derniers points est adoptée à l'unanimité.

Sont élus par l'Assemblée Générale, Christiane Perdon, correspondante, Jacques Bouley et Virginie Bouyx.

5 Elections au Conseil d'Administration

Votants : 141, bulletins nuls : 10 ; bulletins non exprimés : 3 ; 11 candidats, 8 postes à pourvoir.

Sont élus : Marie-France André-Brault, Pierre Applanat, Catherine Hassan, Gérard Lespinasse, Monique Vermont, Yann Souppart, Wais Wasiri, Muhamad Zaher

Ils rejoignent **les membres élus l'an passé :** Philippe Bertonèche, Etienne Gille, Catherine Leclercq, Régis Koetschet, Marouf Ghegediban, Françoise Barthélémy et Zia Sanehy.

Les candidats battus sont membres suppléants: Augustin Laborde, Anne-Marie Moulin, Bernard Prudhon.